



Projet d'Arrêté - Conseil du 11/05/2020

Objet : Tourisme - Subsidés spécifiques à l'asbl Un Soir Un Grain.- Montant total : 90.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;

Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins de l'asbl Un Soir Un Grain;

Vu les crédits prévus aux articles 56110/33202 et 77210/33202 du budget ordinaire 2020;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrêté :

Article unique : Octroyer des subsidés spécifiques pour un montant total de 90.000,00 EUR à l'attention de l'asbl Un Soir Un Grain pour l'organisation du Brussels International Film Festival (BRIFF) 2020 réparti comme suit:

- Article 56110/33202 du budget ordinaire 2020 (75.000,00€)
- Article 77210/33202 du budget ordinaire 2020 (15.000,00 €)

Annexes :